

Compte rendu

Ouvrages recensés :

Frank NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin, 2004, 316 p.

Yves ALPE, Alain BEITONE, Christine DOLLO, Jean-Renaud LAMBERT et Sandrine PARAYRE (dir.), *Lexique de sociologie*. Paris, Dalloz, 2005, 329 p.

Guido BOLAFFI, Rafaele BRACALENTI, Peter BRAHAM et Sandro GINDRO (dir.), *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture*. Londres, Sage, 2003, 355 p.

par Jean-Nicolas de Surmont

Anthropologie et Sociétés, vol. 30, n° 1, 2006, p. 274-276.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/013858ar>

DOI: 10.7202/013858ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Frank NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin, 2004, 316 p.

Yves ALPE, Alain BEITONE, Christine DOLLO, Jean-Renaud LAMBERT et Sandrine PARAYRE (dir.), *Lexique de sociologie*. Paris, Dalloz, 2005, 329 p.

Guido BOLAFFI, Rafaele BRACALENTI, Peter BRAHAM et Sandro GINDRO (dir.), *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture*. Londres, Sage, 2003, 355 p.

Nombre de dictionnaires paraissent chaque année en toutes langues. Qu'ils soient nommés lexique, vocabulaire ou dictionnaire, il s'agit de dictionnaires thématiques qui ont la fonction d'un glossaire. Ici, nous allons nous intéresser à trois de ces ouvrages parus chez des éditeurs qui n'ont pas l'habitude de publier des dictionnaires : le *Lexique de sociologie* (2005), chez Dalloz ; le *Dictionnaire des sciences du langage* (2004) de Franck Neveu, chez Armand Colin et enfin le *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture* (2004), chez Sage Publications.

Mis à part le dictionnaire publié chez Sage qui est la traduction d'une édition italienne de 1993 (deuxième édition en italien en 2004), les deux autres dictionnaires en sont à leur première publication. Le dictionnaire de Sage (dorénavant DREC) s'inscrit dans la tradition dictionnaire de Sage, alors que ceux d'Armand Colin (DSDL) et de Dalloz (LS) sont des projets plus isolés. Le LS semble faire bonne figure aux côtés du *Lexique juridique* qui paraît chez le même éditeur depuis 35 ans et qui a fait l'objet de 15 rééditions. Il adopte en effet la même organisation de l'information, à savoir la mise en caractère rouge à même le corps des définitions des concepts qui possèdent une entrée ailleurs, l'indication de renvoi analogique par une flèche rouge. Une nomenclature de quelques centaines de termes est complétée par un index des auteurs. Certains des concepts sont définis selon l'usage qu'en font des sociologues précis. C'est le cas de groupe social (selon l'acception de George Gurvitch) ou groupes primaires (selon l'acception de Charles Horton Cooley). D'autres concepts sont le fait d'un sociologue et ne sont pas des syntagmes libres comme les précédents, par exemple l'habitus de Pierre Bourdieu. Bourdieu apparaît d'ailleurs, avec trois penseurs reconnus comme les pères de la sociologie moderne : Karl Marx, Max Weber et Emile Durkheim, comme l'auteur le plus cité, devançant de loin Claude Lévi-Strauss, Jean-Claude Passeron et Alain Touraine dont les travaux sociologiques sont pourtant très connus. On l'aura compris, ce petit lexique qui compile 800 définitions n'a pas vocation d'encyclopédie puisque même des sociologues réputés dans la francophonie comme Claude Javeau et Fernand Dumont ne sont pas cités une seule fois.

D'autres termes comme « Définition de la situation » sont définis en tenant compte de l'usage de plusieurs sociologues. Quant à « Démocratisation de l'enseignement », on y présente plutôt les différents points de vue sur cette situation. Malheureusement, on ne fait pas référence précisément aux ouvrages des auteurs qui sont cités. Seul les ouvrages principaux des auteurs faisant l'objet d'une entrée sont cités à la fin de l'article et apparaissent en gras parmi la liste des auteurs cités à la fin de l'ouvrage. Comme dans son homologue le *Lexique juridique*, on remarquera que le LS fait surtout référence à une situation sociale et historique française, à ses institutions et à ses sociologues – il est d'ailleurs dommage que les dictionnaires thématiques français ne s'ouvrent pas d'avantage au reste de la francophonie. Cela dit, comme ses qualités sont la maniabilité et son esprit synthétique, il se destine sans doute au

même public que le *Lexique juridique*, c'est-à-dire aux étudiants au début de leurs études supérieures.

Le DREC est de facture tout à fait différente. Les articles sont plus développés, ce qui justifie par conséquent qu'ils soient tous signés. Ils sont complétés d'une bibliographie essentiellement anglo-saxonne, mais l'éclectisme des sujets traités va de pair avec l'hétérogénéité de provenance des auteurs cités. On s'étonnera par exemple de ne pas y voir figurer Bourdieu bien qu'il ne s'agisse pas précisément d'un dictionnaire de sociologie. L'index onomastique ne témoigne pas d'un déséquilibre particulier. Outre les classiques Weber, Marx et Durkheim apparaissent Robert Ezra Park et Gobineau en tête de ligne des auteurs cités. Quarante-cinq collaborateurs, essentiellement italiens et anglo-saxons (ce qui s'explique par la nature de ce projet éditorial), ont participé à la rédaction de cet ouvrage.

Le lecteur y trouve aussi des informations étymologiques et une explication métalinguistique du terme, ce qui contraste avec le LS dont les explications sont nettement conceptuelles. Le DREC est l'exemple typique de dictionnaire thématique destiné à des professionnels mettant en relation les champs de savoir de la culture, de l'ethnicité et de la race alors qu'ils sont souvent séparés. Cet ouvrage cherche également à s'inscrire dans le débat sur les problèmes raciaux, ethniques et culturels. Ce débat tient également compte de « l'affaire du foulard » qui a fait couler beaucoup d'encre en France. Le dictionnaire s'abreuve à la psychanalyse et à la psychologie en ce qu'elles permettent d'éclairer le champ sémantique du racisme et de l'émigration.

À la fin de l'ouvrage, sont présentées différentes annexes qui permettent de faciliter la consultation : la liste des contributeurs et leur affiliation, l'index des sujets, l'index des noms propres cités.

Le troisième dictionnaire, le DSL, est présenté comme un dictionnaire terminologique qui vise à refléter un état de la discipline des sciences du langage, observable à partir des pratiques terminographiques effectives des linguistes. Dans son avant-propos, Franck Neveu déclare qu'il cherche à circonscrire un champ de connaissances à partir d'options méthodologiques précises. Il le fait avec une nomenclature d'environ 1000 entrées pour lesquelles on pallie les nuances sémantiques qui s'installent avec le temps grâce à des précisions étymologiques succinctes qui permettent de mieux fixer le sens. Le DSL constitue ce que l'on pourrait nommer un glossaire. Les notions sont parfois contextualisées par des citations et des indications bibliographiques qui figurent en fin d'article afin de diriger le lecteur vers des ouvrages pertinents. Le champ de savoir couvert élargit la linguistique au sens que l'on s'en faisait au début du XX^e siècle et recouvre aussi la logique et l'épistémologie, par exemple. Les sciences du langage sont en fait une construction académique française essentiellement calquée sur les paradigmes universitaires dominants aux États-Unis depuis une quarantaine d'années, notamment la morphologie et la syntaxe. Mais ce dictionnaire tient aussi compte des sciences qui ont contribué au développement des sciences du langage, comme l'informatique (ISO, http, par exemple). Il contient la nomenclature des entrées à la fin de l'ouvrage et d'une bibliographie en fin d'article. Spécialiste de syntaxe et de sémantique du français, Frank Neveu, professeur à l'université de Caen, démontre une connaissance moderne des sciences du langage

qui améliore l'encyclopédie d'Oswald Ducrot et Tsvetan Todorov rééditée il y a quelques années aux Éditions du Seuil, car il tient compte d'avantage des avancées de l'informatique et de la linguistique appliquée.

Jean-Nicolas de Surmont (*jdesurmont@yahoo.fr*)
 Université de Paris IV
 B.P. 48
 1050 Bruxelles 5
 Belgique

Daniel ROSENBERG et Susan HARDING (dir.), *Histories of the Future*. Durham, Duke University Press, 2005, 360 p., fotogr., illustr., bibliogr., index.

Le propos du livre s'appuie sur le constat suivant : le futur est aussi dense et riche que le passé. Notre sens du futur est conditionné par une nostalgie de futurs que nous avons déjà perdus. Cette nostalgie est devenue si prégnante aujourd'hui qu'elle apparaît comme un outil privilégié dans les usages commerciaux et publicitaires. Cela nous rappelle aussi que le futur n'est pas – et n'a jamais été – une catégorie vide, alors même que les acquis des Lumières nous amènent à nous méfier des discours futurologiques, prophétiques et autres prédictions. Nos vies se sont organisées en fonction de la connaissance du futur. Notre monde est saturé par une conscience du futur aussi investie et présente que celle du passé. C'est dans ce paradoxe que les deux directeurs de l'ouvrage, Daniel Rosenberg et Susan Harding, situent leur projet : « the future is a placeholder, a placebo, a no place, but it is also a commonplace that we need to investigate in all its cultural and historical density » (p. 9). Et *Histories of the Future* entend fournir un répertoire d'outils de réflexion pour comprendre les formes et les fonctions que prend le futur.

Les textes rassemblés – dont certains ont déjà été publiés dans un numéro de la revue *Cabinet* en 2004 – résultent d'un atelier de réflexion qui a réuni des historiens et des anthropologues à l'Université de Californie à Irvine en 1997. Il semble par ailleurs qu'Irvine se soit offert comme un observatoire éclairé des phénomènes futuristes : « Irvine appeared to us a remarkable example of American corporate futurism in all complexities and self-contradiction, and our collective experience of the place served as a jumping-off point for many of our reflection » (p. 10). Rapide dilatation cependant, c'est la Californie du Sud qui deviendra « a spatial metonym for the post-Enlightenment future » (p. 13). L'équipe y trouve des sites où le futur est déjà présent. De Las Vegas à la fameuse zone 51, la région se révèle, sous les investigations de ces chercheurs, un véritable laboratoire où étudier les microdynamiques sentimentales et culturelles d'un futur en train de se faire, portant leurs attentions non seulement sur ses formes explicites, mais aussi sur les pratiques sociales qu'il génère.

Une partie des textes fait référence à ces itinéraires traçant une carte à la fois étonnante et inquiétante de la Californie du Sud. Le texte de Joseph Masco qui ouvre le livre étudie le « desert modernism » à travers une série de sites, du Nevada Test Site, lieu emblématique des expérimentations nucléaires de la Guerre Froide, au Musée Liberace à Las Vegas, où sont exposés les costumes, pianos et voitures de Mr Showmanship. Ce parcours dans l'excès américain se retrouve dans le texte de Susan Lepselter qui s'attache aux rumeurs entourant Rachel, cette ville du Nevada qui dispute à Roswell le titre de point de rendez-vous de la faune